



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Paris, le 26 mai 2009

**Communiqué de Marisol TOURAINE,
Secrétaire nationale à la Santé et à la Sécurité sociale**

L'inacceptable remise en cause de l'accès aux soins

En France, en 2009, les personnes les plus modestes se voient refuser l'accès aux soins.

Selon une enquête du CISS (collectif inter-associatif sur la santé), de l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et de la FNATH (association des accidentés du travail) 22% des médecins spécialistes en secteur 2 ont refusé des patients bénéficiaires de la CMU. Un résultat atteignant même 50% à Paris.

Alors que c'est un gouvernement socialiste qui a créé la CMU en 2000, le Parti socialiste déplore cette nouvelle explosion des discriminations dans l'accès aux soins. Celles-ci sont, en fait, la conséquence de la démission des pouvoirs publics, qui depuis 2002, n'ont rien fait pour garantir cet accès.

Il appartient au gouvernement de prendre des mesures vigoureuses pour que les refus de soins cessent.

Pour l'instant, il n'en prend malheureusement pas le chemin. R. Bachelot est revenue, à l'occasion de l'examen de la loi HPST au Sénat, sur les amendements introduits par les députés pour mieux encadrer les dépassements d'honoraires. La droite sénatoriale a supprimé la légalisation du *testing*, qui aurait permis d'établir et de punir les actes de refus de soins.

Le Parti socialiste rappelle que l'égalité d'accès aux soins doit rester le socle de notre politique de santé. Il appelle donc solennellement le Gouvernement à intervenir avec force à la fois pour encadrer les dépassements d'honoraires et faire effectivement respecter le droit de chacun de se faire soigner.